La campagne Pass'Sport 2026 est officiellement lancée !



Les jeunes éligibles peuvent bénéficier d'une **réduction immédiate de 50 €** sur le coût de leur adhésion ou de leur prise de licence auprès d'une **structure sportive partenaire**.

Les inscriptions sont éligibles au dispositif du 1er septembre au 31 décembre 2026.

Qui peut bénéficier du Pass'Sport ?

Le dispositif évolue cette année et s'adresse :

- **Aux jeunes de 6 à 17 ans révolus** appartenant à un foyer allocataire dont le **quotient familial CAF ou MSA est inférieur ou égal à 699 €** ; **Aux jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'AEEH** (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ;
- **Aux personnes de 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'AAH** (Allocation aux adultes handicapés) ;
- **Aux étudiants âgés de 28 ans au plus**, bénéficiaires au 15 octobre 2026 d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou, sous certaines conditions, d'une aide annuelle dans le cadre d'une formation sanitaire et sociale.

Un geste simple pour favoriser l'accès au sport et permettre à davantage de jeunes de pratiquer l'activité de leur choix !

Plus d’informations

Pour connaître l’ensemble des modalités du dispositif et vérifier votre éligibilité, rendez-vous sur la plateforme officielle : https://www.pass.sports.gouv.fr/

Nous comptons sur votre mobilisation pour **faire vivre le Pass’Sport 2026 et favoriser l’accès de tous les jeunes à la pratique sportive !**

Lien associé

Plus d'informations www.pass.sports.gouv.fr

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn

- Partager par email
- Enregistrer en PDF